

BUREAU

du lundi 18 octobre 2021

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Bernard BIENVENU, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Walter MARTIN, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Eric THOMAS, Jean-Yves FLOCHON, Jonathan GINDRE, Valérie GUYON, Aimé NICOLIER, Sylviane CHENE, Jean-Pierre ROCHE, Emmanuelle MERLE, Claudie SAINT-ANDRE, Sébastien GOBERT, Yves CRISTIN, Thierry MOIROUX, Thierry PALLEGOIX, Jean-Luc ROUX, André TONNELIER, Bruno RAFFIN, Michel LEMAIRE

Excusés : Monique WIEL, Guillaume FAUVET, Jean-Marc THEVENET

Secrétaire de Séance : Isabelle MAISTRE

Par convocation en date du 11 octobre 2021, l'ordre du jour est le suivant :

DECISIONS DE GESTION* :

Sport, Loisirs et Culture

1 - Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et le Département de l'Ain pour le stage théâtre de la Compagnie Ö les mains au Musée Départemental du Revermont à Val-Revermont (01370)

DECISIONS D'ORIENTATION :

ACTEE II – Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique – présentation
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) – point d'étape

Délibération DB-2021-213 - Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et le Département de l'Ain pour le stage théâtre de la Compagnie Ö les mains au Musée Départemental du Revermont à Val-Revermont (01370)

CONSIDERANT que dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de sa volonté de développer l'accès à la culture et à l'éducation artistique et culturelle, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, invite la compagnie *Ö les mains* pour animer un stage de théâtre avec les adolescents de l'espace jeunes Léo Lagrange de Val Revermont, dit projet *île flottante* ;

CONSIDERANT que les ateliers de création ainsi que la restitution finale auront lieu au Musée départemental du Revermont, afin d'initier une découverte du patrimoine local et s'approprier le lieu et sa richesse culturelle ;

CONSIDERANT que ces ateliers de théâtre ont pour objet de prolonger une démarche d'écriture entamée en mars 2021 dans le cadre de la convention d'éducation aux arts et à la culture sur le territoire Bresse en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire ;

CONSIDERANT que l'objectif est de permettre à chaque jeune de trouver un espace d'expression et d'émancipation ;

CONSIDERANT que le groupe de jeunes sera constitué de dix adolescents maximum, accompagnés de la directrice de l'espace jeunes et de l'intervenante en théâtre ;

CONSIDERANT que le Musée du Revermont s'engage à accueillir les adolescents et les encadrants pendant toute la durée du stage et lors de la représentation prévue le vendredi 29 octobre ; qu'il mettra à disposition du groupe la salle d'animation prévue à cet effet et permettra aux adolescents de visiter le musée et les aidera à s'imprégner des collections ;

Il est demandé au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté, de bien vouloir :

APPROUVER la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et le Département de l'Ain pour le stage de théâtre dit projet *île flottante* porté par la Compagnie Ö les mains, à destination des adolescents de l'espace jeunes Léo Lagrange de Val Revermont qui se déroulera au Musée Départemental du Revermont à Val-Revermont ;

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer ladite convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

APPROUVE la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et le Département de l'Ain pour le stage de théâtre dit projet *île flottante* porté par la Compagnie Ö les mains, à destination des adolescents de l'espace jeunes Léo Lagrange de Val Revermont qui se déroulera au Musée Départemental du Revermont à Val-Revermont ;

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer ladite convention.

**La séance est levée à 18 h 15.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 25 octobre 2021**

Fait à Bourg-en-Bresse, le 20 octobre 2021